

LE MOT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

UN AVENIR POUR LE FERROVIAIRE FONDÉ SUR PLUS DE CFDT



Didier AUBERT,
secrétaire général de la
CFDT Cheminots

Initiés en 2014, *Les dix engagements de la CFDT pour changer le quotidien des cheminots* est une plate-forme revendicative destinée à **améliorer le cadre social de chaque agent**. Si certaines avancées ont été obtenues, d'autres sont à renforcer ou à conquérir. Dans un contexte de profonde transformation sociale, marquée par un conflit historique, **les propositions de la CFDT demeurent plus que jamais d'actualité**. Fin de recrutement au statut, ouverture à la concurrence, digitalisation de l'entreprise, mise en place des CSE ou réorganisations sont autant de défis posés au syndicalisme cheminot. Plus que jamais, dans cette période où l'avenir est à écrire, **les cheminots ont besoin d'un syndicalisme de renouveau** et donc **plus de CFDT** pour faire avancer leurs droits.

Les dix engagements de la CFDT pour changer le quotidien des cheminots sont le fruit de l'expression de nos militants, de nos rencontres sur le terrain. Il s'agit de vos attentes au quotidien. **Le défi des élections au CSE est de taille**, car c'est avec ces élu-e-s que la direction du Groupe public ferroviaire va devoir négocier un nouveau modèle social. Le Sénat et l'Assemblée nationale ont tranché et validé les amendements à la loi sur le nouveau pacte ferroviaire. **La CFDT aura réussi à déposer et faire**

adopter de nombreux amendements qui, sans la mobilisation des cheminotes et des cheminots, n'auraient eu que peu d'écho dans les milieux gouvernementaux. Par sa place de **première organisation syndicale**, la Confédération CFDT aura fait écho aux revendications de la CFDT Cheminots. Le gouvernement qui envisageait un recours unique aux ordonnances a dû ainsi négocier son projet en y ajoutant des garanties notamment sur le volet social. Sur le plan financier, 35 milliards d'euros viendront désendetter le système ferroviaire français. La CFDT n'est pas dupe, **des efforts de productivité continueront d'être demandés aux cheminots**.

La SNCF de demain ne ressemblera pas à celle de nos aïeux, nos conditions sociales ne seront pas identiques. Les attentes de nos clients ne sont plus les mêmes non plus. La CFDT relève le défi avec la conviction que **demain sera meilleur qu'aujourd'hui**, pour autant que nous le réclamions haut et fort. La CFDT démontre quotidiennement son travail, il n'en sera que plus efficace **si vous êtes plus nombreux à vous engager**.

Plus de CFDT, ton avenir en 1, c'est ce que nous vous proposons. À vous de décider ! ●

POUR UN CADRE SOCIAL DE HAUT NIVEAU, JE VOTE CFDT

© FGTE CFDT Cheminots
Premier rédacteur-graphiste Antonio-Bernard Tudor
Crédit photo DR, Freepik & Flaticon
Imprimé en France par l'Artésienne

vimeo.com/cfdtcheminots

CFDT Cheminots

[cfdt cheminots](https://www.youtube.com/cfdtcheminots)

[cfdt cheminots l'appi'](https://apps.apple.com/fr/app/cfdt-cheminots/id1441111111)

Cfdt: FGTE
CHEMINOTS

+ de CFDT
TON AVENIR EN 1

AMÉLIORER LE CADRE SOCIAL DES AGENTS

LES DIX ENGAGEMENTS DE LA CFDT POUR CHANGER LE QUOTIDIEN DES CHEMINOTS



5, rue Pleyel | 93200 Saint-Denis

01 76 58 12 21

www.cfdtcheminots.org

contact@cfdtcheminots.org

CFDT-Cheminots-Officiel

@cfdtcheminots

+ de CFDT

POUR UN PACTE SOCIAL DE HAUT NIVEAU POUR TOUS

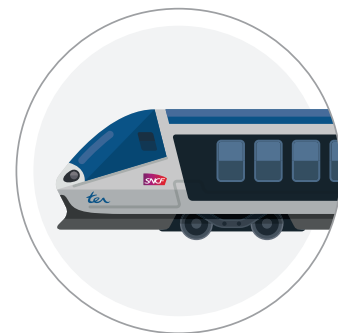
Les événements historiques, dont la fin du recrutement au statut à partir du 1^{er} janvier 2020 et l'ouverture à la concurrence ont jalonné l'actualité sociale des cheminots. Ils confirment le caractère ultra-prioritaire de la construction d'une convention collective nationale.

Les cheminots ne doivent pas se tromper de combat. Leur avenir, contractuels ou au statut, passe par une CCN de haut niveau.

Après avoir amendé la réforme de 2014 et **gagné un régime de temps de travail amélioré (RH 77+)**, la CFDT

a apporté à la loi de réforme de 2018 de **nombreuses protections pour les cheminots** face à l'ouverture à la concurrence. Les résultats démontrent toute la pertinence de son syndicalisme de transformation sociale, qui doit être renforcé pour **consolider de nouveaux droits**.

Toujours en pointe pour combattre le dumping social, la CFDT Cheminots continuera à **négoier un cadre social juste et amélioré**, dans lequel le contrat social cheminot doit être la norme imposée à tous les opérateurs ferroviaires, actuels et futurs. ●



+ de CFDT

POUR RÉNOVER UNE GRILLE SALARIALE STATUTAIRE OBSOLETE

Mise en place en 1992, elle génère des blocages de fin de grille. Il est indispensable de la faire évoluer. **La CFDT a obtenu le déblocage de la qualification D par la création de la PR 19 et du TA 13** ainsi que plusieurs avancées à l'agenda social SNCF. La CFDT exige, sans attendre, **un alignement de « la prime » des agents sur la part variable des cadres, le TB20 pour les ADC, un véritable 13^e mois pour tous, une revalorisation**

de la grille salariale et une meilleure valorisation du travail en week-end. Sur le plan conventionnel, d'ici 2020, plusieurs aspects devraient voir le jour : une classification des emplois et métiers, une cartographie des métiers basée sur les niveaux des diplômes et / ou de l'expérience acquise et cela, quel que soit le niveau de qualification (exécution, maîtrise ou cadre), **la prise en compte de l'ancienneté** dans la branche ferroviaire. ●



+ de CFDT

POUR LA PRÉVOYANCE ET LA COMPLÉMENTAIRE SANTÉ

L'année 2014 a vu l'aboutissement d'un dossier important avec **la mise en place d'une complémentaire prévoyance et santé (mutuelle) pour les contractuels**, qui a fait ensuite l'objet de plusieurs améliorations. Depuis, **la CFDT a demandé son élargissement aux cheminots du cadre permanent**, comme le prévoit la loi. La CFDT a demandé une négociation pour parvenir à une issue sur ce sujet d'importance majeure. La direction a fait le choix de ne pas donner ce nouveau droit aux cheminots statutaires, leur réservant ainsi une protection sociale moins favorable que

celle de leurs collègues contractuels et des salariés du privé. **La CFDT est la seule organisation syndicale à avoir saisi la justice** pour obtenir gain de droits en 2017. En juillet 2018, dans le relevé d'intention avec l'UTP, **la CFDT Cheminots a obtenu que l'extension du régime spécial de base à tous les salariés de la branche soit étudiée** et que la question de la complémentaire santé soit traitée dans le cadre de la convention collective du ferroviaire en cours de négociation. À terme, **une complémentaire de haut niveau** sera donc applicable à tous les cheminots. ●



+ de CFDT

POUR DE VRAIES SOLUTIONS DE RESTAURATION

La CFDT a été la seule organisation syndicale à **s'engager sur la mise en place des chèques-déjeuner**. Elle a négocié l'accord sur les titres-restaurant et son renouvellement, permettant désormais à **plus de 26 000 cheminots** de bénéficier de cet avantage. La CFDT a démontré toute sa perspicacité au travers de DCI en veillant au **respect de l'application de l'accord** sur de nombreux sites où des cheminots avaient été lésés :

Lyon, Marseille, Bordeaux, Dijon, Strasbourg ou Nantes. **La CFDT revendique la généralisation des titres-restaurant à tous les cheminots** ne pouvant accéder aux restaurants d'entreprise. En parallèle, elle souhaite **le transfert de la gestion des cantines** d'entreprise des CSE vers la SNCF, car le coût d'une restauration mal gérée hypothèque le développement de toutes les autres activités sociales. ●



+ de CFDT

POUR DES ÉTATS GÉNÉRAUX DES ACTIVITÉS SOCIALES ET CULTURELLES

Depuis longtemps, les aspirations des cheminots ne sont pas entendues. La CFDT invite tous les cheminots à **débattre des orientations des CSE** en matière d'activités sociales et ainsi devenir acteurs du changement. ●

+ de CFDT

POUR UNE VRAIE POLITIQUE DE LOGEMENT

La principale difficulté dans les grandes métropoles, notamment en Île-de-France, est de trouver un logement à proximité de son travail. Il doit être abordable financièrement et dans un environnement suffisamment agréable pour y vivre bien et durablement. La CFDT revendique **une vraie politique de logement** pour garantir une solution d'hébergement pérenne dès l'embauche par l'obligation d'un pack logement (solution dans les 30 jours et 90 jours maximum pour logement durable). ●

+ de CFDT

POUR DES VACANCES ADAPTÉES À CHACUN-E

La CFDT a mis en place les **chèques vacances** ou elle a obtenu un consensus autour de ces idées auprès des autres organisations syndicales. 40 % des demandes d'inscription à des centres de vacances ne sont pas satisfaites. Pour que **chacun-e puisse en bénéficier**, la CFDT vous propose :

- ☑ une gestion transparente des réservations ;
- ☑ une optimisation de nos offres au travers du recours à des propositions de voyageurs ;
- ☑ plus de diversité : city-break, séjours linguistiques, etc. ●

+ de CFDT

POUR DES SALAIRES DÉCENTS DÈS L'EMBAUCHE

Après quatre années de disette en matière d'augmentation salariale, 50 % des cheminots touchent entre 1 fois et 1,3 fois le SMIC. Pour la CFDT, cela est inadmissible. **Les cheminots doivent bénéficier des gains de productivité de l'entreprise.** ●

+ de CFDT

POUR DES COMITÉS SOCIAUX ET ÉCONOMIQUES ÉTHIQUES ET ÉQUITABLES

Dans cette instance nouvelle formule, **la CFDT défendra un modèle de gestion rigoureux.** La SNCF verse au CCGPF l'équivalent de 1,721 % de la masse salariale. Cela représente des centaines d'euros par an pour chaque cheminot. **La CFDT s'engage** à l'exemplarité de ses élu-e-s, soumis-e-s au respect d'une charte d'engagements. ●

+ de CFDT

POUR UN INTÉRESSEMENT À LA HAUTEUR DU TRAVAIL ACCOMPLI

En 2018, **la CFDT a négocié la reconduction de l'accord intéressement qu'elle avait initié en 2014.** Grâce à ce dispositif, les cheminots continueront à bénéficier d'un coup de pouce pour leur pouvoir d'achat avec **+ 1 200 euros minimum sur trois ans.** ●